Communiqué pour les médias

27 janvier 2023

Mise à jour des perspectives démographiques

Un Valais à 415'000 habitantes et habitants en 2050

**Le Service cantonal de statistique et de péréquation a mis à jour ses projections démographiques à l’horizon 2050. Les résultats sont calculés au niveau des districts et servent de point de départ à d’autres projections, par exemple dans les domaines sanitaire et scolaire. Selon le scénario moyen de cette mise à jour, la population du canton du Valais atteindra ainsi 415'190 habitantes et habitants en 2050. Cela représente une hausse de 62'000 habitants en 29 ans.**

Au 31 décembre 2021, la population résidante permanente du canton du Valais s’est élevée à 353'209 habitantes et habitants. Au cours de la période 2011 à 2020, la croissance démographique était plus soutenue dans le canton (+1,1% en moyenne annuelle) que pour l’ensemble de la Suisse (+1,0%). Les deuxièmes projections réalisées par le Service cantonal de statistique et de péréquation après celles de 2014 confirment la tendance de croissance de la population d’ici 2025. Selon les résultats du scénario moyen – retenu comme scénario de référence pour les projections démographiques – la population du canton atteindra 415'190 habitantes et habitants en 2050. Cela représente une hausse de 62'000 habitants en 29 ans. La croissance sera continue, bien qu’elle faiblira légèrement au fil du temps. La barre des 400'000 habitants sera franchie en 2041, alors que celle des 300'000 habitants fut atteinte en 2008 et celle des 350'000 habitants en 2021.

**Le solde naturel deviendra négatif**

Selon les projections, le solde naturel, c’est-à-dire les naissances moins les décès, deviendra négatif pour la première fois en 2030. Cela est dû à la fois au nombre de naissances qui continuera de baisser et à une augmentation du nombre de décès. En effet, l’indice conjoncturel de fécondité est actuellement de 1,5 enfant par femme. Il baissera au cours des prochaines années, notamment en raison de la proportion toujours plus importante de femmes qui entament de longues études ce qui conduit au report des naissances, jusqu’à atteindre 1,39 en 2031, puis remontera progressivement pour se stabiliser à 1,48 dès 2049. De plus, le vieillissement de la population aura pour conséquence une augmentation de la mortalité. Les baby-boomers (génération née dans les années 1960 et jusqu’au milieu des années 1970) arrivant à un grand âge, le nombre absolu de décès augmentera.

**La croissance démographique portée par les migrations**

Le solde naturel devenant négatif, la population du canton continuera à croître grâce aux mouvements migratoires, les arrivées dans le canton restant supérieures au départs. Ainsi, bien que le scénario moyen prévoit une baisse des arrivées internationales, celles-ci resteront supérieures aux départs, favorisant la croissance démographique. Ce sera également le cas pour les mouvements intercantonaux, le nombre de Confédérés s’installant en Valais restant supérieur à ceux quittant le canton.

**Forte augmentation du rapport de dépendance**

Le vieillissement de la population valaisanne va s’accélérer dans les années à venir. En 2021, la population âgée de 0 à 19 ans représente 19,4% de la population, contre 60,3% pour les 20-64 ans et 20,3% pour les 65 ans et plus. Seule la proportion des 65 ans et plus augmentera d’ici 2050 : 16,4% pour les 0-19 ans, 54,2% pour les 20-64 ans et une progression de la population âgée de 65 ans et plus à 29,4%. Le rapport de dépendance des personnes âgées – soit le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs (entre 20 et 64 ans) – passera ainsi de 33,7 à 54,2.

**Le Bas-Valais plus dynamique**

La population devrait croître dans tous les districts, à l’exception de Conches. La croissance la plus forte concernera les districts de Saint-Maurice (+0,9% en moyenne annuelle), Conthey (+0,8%) et Monthey (+0,7%). À l’autre extrémité, les croissances les plus faibles concerneront les districts d’Entremont et de Rarogne (+0,1% en moyenne annuelle), alors que pour le district de Conches, cette dernière sera négative (-0,3%). Au niveau des régions, le Bas-Valais connaîtra une croissance légèrement plus élevée que l’ensemble du canton (respectivement +0,7% et +0,6% en moyenne annuelle). Le Valais central aura un taux de croissance annuel moyen de 0,6% et le Haut-Valais de 0,3%.

Personnes de contact

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l’énergie, 027 606 23 05

Raphaël Bender, chef du Service de statistique et de péréquation, 027 606 24 45